Saint-Brieuc (22) : un Algérien condamné à 2 ans de prison pour agression sexuelle… Son entourage avait menacé des témoins et même la victime, mineure à l'époque. "Il te violera quand il sortira" a lâché le frère du migrant

23/10/2024 à 22h48



L'agresseur, un jeune homme né en Algérie en 2003 (…) Sa jeune victime, qui était âgée de 16 ans à la date des faits en 2021, est présente. (…) encore marquée par cette agression. Elle ne peut retenir ses larmes. (…)

Malgré son jeune âge, **trois mentions figurent déjà au casier judiciaire du prévenu** : vente de stupéfiants, recel de vol et vol aggravé par des violences. (…)

Tout au long de la procédure, la jeune fille est menacée par son agresseur, mais également par des amis de ce dernier au moment de son incarcération. Son frère l'appelle alors qu'il

est lui aussi incarcéré. « Il n’a pas réussi à te violer, mais quand il sortira il te violera et te frappera par-dessus. »

Les deux jeunes hommes qui ont vu la victime et son agresseur sortir de l’ascenseur sont menacés à leur tour. D’ailleurs, aucun d’eux ne témoignera de façon officielle de peur de représailles. (…)

Après délibérations, le tribunal aggrave le quantum de la peine sollicité à deux ans d’emprisonnement. Il lui est **interdit de détenir une arme pour une durée de cinq ans, d’exercer une activité en lien avec des mineurs et de se trouver sur le territoire français de façon définitive**. Il sera inscrit au FIJAIS (Fichier des délinquants sexuels). Il est de plus condamné à indemniser la victime pour un montant de 4 000 euros et 800 euros pour la mère de celle-ci.

Actu.fr